



Gatineau, 27 avril 2021

M. Lionel Carmant, Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux

Objet : Le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais demande un financement récurrent pour les haltes-chaleurs

Deux haltes-chaleurs ont été instaurées cet hiver, afin d'offrir un lieu où des personnes en situation d'itinérance peuvent se réchauffer : une dans le Vieux-Hull et une autre dans le Vieux-Gatineau. Elles ont accueilli environ 100 personnes différentes, dont près de trente n'avaient pas de toit sous lequel dormir. Le financement des haltes-chaleurs était prévu jusqu'au 30 avril 2021. Les besoins étant tout aussi présent ce printemps, les organismes communautaires et le CISSS ont demandé une prolongation des haltes-chaleurs et leur conversion en haltes-fraîcheurs.

Cette réponse du MSSS a été reçue le 21 avril, neuf jours avant la fermeture prévue des haltes-chaleurs. De plus, ce nouveau financement n'est garanti que pour deux mois additionnels, après lesquels les organismes devront quêter à nouveau.

Les organismes communautaires reçoivent fréquemment des enveloppes qui proviennent de fonds d'urgence et qui sont non récurrentes, pour financer des services ponctuels. Ce mode de fonctionnement « par projet » menace la continuité des services. Il engendre une instabilité pour les personnes qui fréquentent ces services, ce qui alimente des angoisses et autres problématiques psychosociales. Cette absence de garanti de financement affecte aussi les employés. Lorsque la prolongation des haltes-chaleurs fut annoncé, plusieurs employés des haltes-chaleurs avait déjà quitté pour d'autres emplois, afin d'assurer leur stabilité financière. Ainsi, même si l'ouverture des haltes-chaleurs sont prolongées, il faudra trouver de nouvelles ressources humaines : ce processus d'embauche pour un contrat de 2 mois est difficile et le processus d'embauche est d'autant plus complexe dans le contexte de la COVID-19. Ce renouvellement du personnel entraîne une perte d'expertise pour les organismes et brime le lien de confiance pour les citoyens qui y reçoivent des services.

Les organismes communautaires demandent au MSSS de reconnaître les besoins en matière d'itinérance de la région. Les haltes-chaleurs et haltes-fraîcheurs sont des services récurrents, offerts à chaque année depuis 2017. L'importante crise du logement, couplée à la crise sanitaire, augmente les demandes de services d'hébergement d'urgence, et il y a une insuffisance de lits. Dans le champ de l'itinérance, il est attendu que cette hausse de besoins liés à la pandémie de la COVID-19 soit ressentie pendant au moins 5 années après la fin de la pandémie.

Les besoins pour les haltes-chaleurs et haltes-fraîcheurs ne restent donc plus à prouver. Il faut désormais que les modalités de financement soient proportionnelles à cette demande. Le CRIO demande ainsi au MSSS de s'engager à une récurrence des fonds pour les haltes-chaleurs

MéliSSa Roy, Coordinatrice du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

CC

Mme Anaïs Pelletier, conseillère politique au cabinet du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
M. Mathieu Lacombe, ministre responsable de la région de l'Outaouais

Et les membres du CRIO

L'Antre-Hulloise

Appart, Adojeune

AutonHomme Pontiac

Association de défense des droits sociaux de Gatineau (ADDS – Gatineau)

Avenue des Jeunes

Bureau régional action sida (BRAS) Outaouais





Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

BASE – Banque alimentaire Services entraide
Centre Kogaluk
Centre Mechilde
Centre d'intervention et de prévention de la toxicomanie en Outaouais (CIPTO)
Centre de placement spécialisé du Portage
Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau
Gîte Ami
Logemen'Occupe
Maison Oxygène Outaouais
Mon Chez Nous Inc.
Œuvres Isidore-Ostiguy
Portail de l'Outaouais
ROHSCO
Soupe Populaire de Hull
Soupière de l'Amitié
Vallée-Jeunesse

